

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PLÉNIÈRE  
DU CONSEIL DE QUARTIER LÉON BLUM-FOLIE-RÉGNAULT  
LUNDI 5 FÉVRIER 2018**

Mot d'introduction d'Adrien Tiberti, adjoint au Maire en charge de l'intégration, de l'égalité et du respect des droits, référents du Conseil de quartier Léon Blum – Folie Régnauld et de Nadine Percheron, Conseillère de quartier.

**1. Information sur la Nuit de la Solidarité**

**Intervention de Michel BILIS, conseiller d'arrondissement délégué à la Solidarité et de la lutte contre l'exclusion.**

« En lien avec le Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion, la Ville de Paris, l'État, les institutions (SNCF, RATP, AP-HP) et les associations de solidarité parisiennes conduiront, sur tout Paris, une opération de décompte des personnes en situation de rue, **la nuit du 15 au 16 février 2018**. Les Parisien-ne-s qui le souhaitent peuvent également s'engager et participer aux côtés des professionnels à cette démarche.

Cette opération vise à améliorer notre connaissance de ce public et permettra, collectivement, de faire évoluer les politiques de solidarité à Paris.

Plusieurs équipes, conduites par un chef d'équipe professionnel du social formé à la démarche, accompagné de 2 à 4 bénévoles, sillonneront les arrondissements, rue par rue et selon un itinéraire précis, pour aller à la rencontre des personnes et leur proposer de répondre à un questionnaire anonyme sur leurs conditions de vie et leurs besoins. Par ailleurs, que les éventuels déçus qui tiendraient absolument à sillonner le 11<sup>e</sup> arrondissement se rassurent, cette nuit de la solidarité pourrait être renouvelée dans les années à venir.

L'opération a rencontré un premier succès lors des inscriptions : près d'une centaine de personnes ont déjà souhaité faire partie des 17 équipes qui seront constituées dans le 11<sup>e</sup> arrondissement. Aussi, **il n'est à ce jour plus possible de s'inscrire dans le 11<sup>e</sup>.**

En effet, à la demande des acteurs de la solidarité et de la lutte contre l'exclusion, chaque équipe sera limitée à 5 personnes de manière à ne pas aborder une personne à la rue en présence d'un trop grand nombre de personnes.

Nous invitons donc les personnes qui le souhaiteraient –et éventuellement qui habiteraient proches des frontières de l'arrondissement - à aller renforcer les équipes des arrondissements limitrophes. Par ailleurs l'opération sera renouvelée chaque année : nous vous invitons à rester attentif aux inscriptions pour l'édition de l'année prochaine. »

## Questions de la salle

« - Pourquoi la nuit ? - Le problème de l'exclusion est bien sûr très large mais le point le plus sensible se passe la nuit. L'une des réalités est la difficulté à trouver un hébergement la nuit et c'est à cela qu'il faut s'atteler.

Il y a des lieux sensibles comme les gares, les stations de métro, etc. Dans ces endroits ce sont les travailleurs sociaux qui s'occuperont des personnes à la rue.

- Auparavant il y avait des recensements des personnes à la rue, il n'y en a plus à présent? - Le dernier recensement remonte à 2014. Il a donc besoin d'être actualisé. L'objectif est de le réaliser chaque année sur Paris.

## **2. Actualités, suivi et projets des commissions**

### Commission Culture, Sport, Jeunesse, intergénérationnel

Nadine PERCHERON, membre de la commission : « Nous avons pour projet un prochain jeu de piste qui est en cours de construction. Le thème cette année est le sport et nous prévoyons 3 parcours. Il aura lieu le samedi 26 mai à la MJC Mercoeur.

Nous sommes également inscrits dans le cadre du dispositif *Kiosques en fête*, organisé par la Ville de Paris dans les kiosques parisiens, avec une demande au square Gardette fin septembre. Nous souhaiterions également nous inscrire pour l'événement de la Fête des Jardins. »

### Commission propreté et Cadre de vie

Annie BOURCE, référente de la commission :

« Nous signalons des nuisances dans l'espace canin. Nous avons fait une réunion *in situ* mais malheureusement les riverains plaignants n'étaient pas présents... Les propriétaires de chiens nous ont signalé que le principal problème sur ce site ne venait pas des chiens mais des jeunes. Nous proposons l'intervention d'un éducateur canin pour sensibiliser les propriétaires de chiens. Les poubelles de cet espace ne sont pas vidées, nous demandons à ce que l'espace soit plus propre.

A propos des brigades anti-incivilités, lancées par Anne Hidalgo en 2016 au sein de la DPSP, qui luttent contre les déjections, urines et mégots : nous avons contacté Luc LEBON (Adjoint au Maire en charge de la propreté) pour avoir une réunion sur cette nouvelle Brigade. Par ailleurs le centre de valorisation des déchets au 49 avenue de Ménilmontant permettrait de réduire la saleté dans l'arrondissement. Nous souhaiterions savoir où en est ce dossier.

Les sapins de Noël prolifèrent sur nos trottoirs. Nous regrettons une insuffisance de communication sur le sujet.

Le Conservatoire qui vient d'être réaménagé subit sur ses abords de fortes dégradations et s'y retrouvent toutes sortes d'immondices. De nombreux signalements ont été faits mais personne n'est venu nettoyer. Qu'est-ce qui est prévu pour l'entretien de ce nouvel aménagement ? Cet espace est privé ce n'est pas à la Mairie de s'en occuper.

Le protocole d'enlèvement des deux roues n'est pas appliqué. Les épaves s'accumulent sur nos trottoirs par manque de personnel. Il semblerait que la prise en charge des enlèvements s'effectue à présent par la Ville et non plus la Préfecture.

Le suivi du projet cadre de vie 2014 « Cultiver dans les écoles » connaît quelques désagrément. Certaines écoles, fléchées dans ce projet, ont délaissé le matériel qu'elles ont reçu, alors que d'autres, oubliées, auraient souhaité en bénéficier.

Le *free floating* apparu dans nos rues est complètement anarchique, sans aucun respect des réglementations. Les piétons ne peuvent plus utiliser les trottoirs en toute sécurité. Nous allons soumettre un vœu en plénière pour réguler cette prolifération. »

Adrien TIBERTI : « Pour la collecte, des encombrants dans le 11<sup>e</sup> nous avons un problème structurel à savoir que les camions qui les ramassent vont les déposer loin d'ici. Ils perdent beaucoup de temps dans les trajets aller-retour. C'est pour cela que la municipalité a un projet de construction de centre de valorisation des déchets au 49 boulevard de Ménilmontant. Ce chantier connaît quelques difficultés car des recours ont été déposés par des riverains, qui ne veulent pas voir construit ce projet. Ce centre devrait cependant permettre la réduction des encombrants dans nos rues. Les professionnels par contre n'ont pas le droit de déposer leurs gravats dans nos rues.

Les brigades anti-incivilités ont une grosse activité car le nombre d'amendes a augmenté de manière exponentielle. »

François Vauglin, Maire du 11eme arrondissement :

La Brigade anti-incivilité monte en puissance. De nombreux PV ont été adressés en 2017. En 2018 cela devrait encore progresser par la récupération à la Ville d'agents venant de la Préfecture. Parallèlement nous avons monté des brigades transverses, qui réunissent tous les services intervenant sur l'espace public (Voirie, Propreté, Sécurité et Prévention, etc.) et sillonnent ensemble nos quartiers pour mieux répartir les tâches entre chacun.

Pour le Conservatoire, les services de la Ville ont bien vu le problème et ont placé des rubalises au niveau des jardinières. Il s'agit en effet d'une partie qui est privative, et qui a été demandée par les usagers du conservatoire. La Mairie a installé des assises avec la demande de les entretenir sans quoi ils seraient dégradés : il s'agit pour eux de l'entretenir.

À propos des sapins : nous avons augmenté notre capacité de point de dépôt de sapin. Il n'y en a pas eu à Titon car il n'y avait pas la place pour accueillir un broyeur. Celui-ci est utilisé par la DEVE pour réutiliser le broyat des sapins.

#### **Vœu relatif à une régulation des vélos en libre-service sans stations dans l'espace public**

Considérant que nous constatons depuis quelques mois une recrudescence de vélos en libre-service et sans station (*free floating*) qui fleurissent un peu partout sur l'espace public,

Considérant que ces vélos sont stationnés de manière totalement anarchique sur ledit espace public (trottoirs, passages piéton), sans aucun respect des réglementations, règles d'usage, de bon sens ou de sécurité,

Considérant que, désormais, ces pratiques entravent la libre circulation des piétons et mettent en péril leur sécurité,

Considérant que la pratique et l'essor du vélo ne doivent pas être réalisés au détriment de la sécurité des piétons,

Considérant que toutes les mesures ne semblent pas avoir été prévues afin de permettre un stationnement respectueux, avec assez de disponibilités dans des espaces prévus, pour limiter les stationnements gênants voire dangereux,

Considérant que des épaves de ces vélos détériorés commencent déjà à encombrer l'espace public, **Le conseil de quartier Léon Blum / Folie Regnault émet le vœu** que des mesures soient prises rapidement entre les différents services de la ville de Paris et les sociétés d'opérateurs privés concernées afin de :

- Réguler l'usage de ces vélos en libre-service sans station avec la mise en place d'une Charte de respect de l'espace public,

- Prendre toutes les mesures afin de désencombrer rapidement les trottoirs et assurer la sécurité des piétons,

- Pénaliser, le cas échéant, les opérateurs qui ne pourraient assumer la maintenance de leur flotte (encombrement de l'espace public et non enlèvement systématique des épaves abandonnées).

*Questions sur le vœu :*

« D'où viennent ces compagnies ? Comment fonctionnent-elles ? - Il y a deux principes d'utilisation : celui de vélos avec station comme celui du Vélib', et celui de vélos que l'on peut déposer n'importe où, et appelé *free floating*. »

Adrien TIBERTI : « Il faudra rencontrer les opérateurs de *free floating* pour discuter et réguler leur activité. Ils sont actuellement dans un flou juridique sur lequel ils jouent. Il s'agira de leur imposer un certain nombre de contraintes, comme une redevance, afin qu'ils n'abusent pas de l'espace public. »

Jacques LEFORT, conseiller d'arrondissement de l'opposition (groupe Les Républicains) : « Si le problème est celui de l'usage, les opérateurs ne pourront pas répondre à ces problèmes. Nous pourrions amender ce vœu par un texte informatif sur l'espace public ou une amende à destination des usagers lorsqu'ils ne respecteraient pas convenablement le stationnement dans l'espace public. L'amende pourrait être donnée par la Brigade anti-incivilité. »

Adrien TIBERTI : « Est-ce que la proposition d'amendement de M. Lefort vous convient ? » Oui.

**Le vœu est adopté à l'unanimité**

### Commission Espace vert/Environnement

Intervention d'Antoine Chaumeil, référent de la commission :

« Remi Vinson, référent de la commission, ne s'est jamais présenté à aucune réunion. Il est donc décidé qu'à la prochaine réunion du groupe d'animation, si M.Vinson est une nouvelle fois absent, il sera donc démissionnaire. »

La commission vit bien. Une réunion récurrente se tiendra le dernier mardi du mois. Des projets déposés aux précédentes éditions du Budget participatif : boulevard des Coccinelles, squares Rajman ont été redéposés et amendés afin de leur donner plus de force.

Les journées *Enjardinez-vous* seront un temps fort pour nous du 21 au 25 mars.

Il y aura les 48h de l'agriculture urbaine organisé par l'association LA Sauge fin avril durant lesquelles nous serons également présents. »

### Commission Sécurité/Vivre ensemble

Cette commission ne présente aucun référent et ne se réunit pas. A la prochaine réunion du groupe d'animation si les 3 référents sont une nouvelle fois absents ils seront démissionnaires (Martine NGO HOD, David DOEBBELS, Alice MARCIANO).

François VAUGLIN : « Il n'y a rien d'obligatoire dans les commissions. S'il y en a une qui ne se réunit pas, il est possible de faire un appel aux volontaires et dans le cas inverse la commission peut être mise en sommeil. »

*Questions :*

« - La Brigade de lutte contre les incivilités peut-elle travailler avec les forces de l'ordre ? - Oui évidemment. La difficulté est de mettre la main sur les contrevenants. »

### Commission Urbanisme/Transport

« - Serait-il possible de visiter le 69 rue de Charonne ? Où en est ce projet ? Où en sont les démarches ? Est-ce que les habitants pourront donner leur avis ? »

- La parcelle est une emprise de la Ville et fait partie du dispositif Réinventer Paris II. Le jury se réunira très prochainement. Nous vous présenterons les projets retenus sur cette parcelle. Vous pouvez avoir toutes les informations sur Paris.fr

- Nous n'avons pas organisé de réunion car nous avons un peu de difficulté à saisir les problématiques sur lesquelles nous pourrions travailler. Nous avons demandé des rendez-vous pour rencontrer les élus concernés. »

## Commission Santé/Solidarité/Lutte contre l'exclusion

Intervention de Martine DESLOUIS, référente de la commission :

« Pour la Santé, nous sommes un peu en sommeil mais nous allons reprendre nos activités fin mars avec le centre de santé Charonne.

Nous allons rencontrer très prochainement l'épicerie solidaire.

Nous avons organisé un repas solidaire début décembre qui a réuni une cinquantaine de personnes. Ces personnes sont envoyées par des associations.

Le deuxième repas se tiendra à la fin du mois de juin en collaboration avec la MJC Mercoeur. »

### **Budget d'investissement : vote d'une somme de 1792, 10€ pour l'achat de casiers pour la Bagagerie :**

La Bagagerie, rue Oberkampf, a été créée en 2009 à l'initiative des Conseils de quartier de l'arrondissement.

Grâce à la mobilisation des Parisien.ne.s lors du Budget Participatif 2015, les bains-douches seront rénovés prochainement et permettront notamment l'agrandissement des locaux de la Bagagerie gérée par l'association Onze Mille Potes. Pendant les travaux (6 mois environ), les activités de la bagagerie seront déménagées provisoirement dans un local du CASVP à proximité, passage de Ménilmontant. Seules les activités de bagagerie pourront y être assurées (pas de laverie possible).

L'agrandissement des locaux dans les bains-douches permettra d'installer de nouveaux casiers, dont le nombre est aujourd'hui insuffisant par rapport aux besoins constatés.

Il est proposé aux cinq conseils de quartier de compléter les 28 casiers actuels par l'achat de 34 casiers supplémentaires (soit un total de 62 casiers), pour un montant de 8960,50 euros. Cela correspond pour le Conseil de quartier Léon Blum-Folie Régnault à une participation de 1792,10 euros sur notre budget d'investissement.

### **L'achat des casiers est adopté à l'unanimité**

### **3. Information sur l'inauguration de l'Atelier des Lumières**

L'ouverture du musée privé « L'Atelier des Lumières » est prévue pour avril 2018. Il prévoit la projection d'œuvres culturelles sur les murs

Le calendrier des travaux d'aménagement de voirie a été coordonné entre la DVD et Culturespaces afin de permettre leur réalisation avant l'ouverture du musée numérique. Les travaux ont ainsi commencé fin janvier et dureront jusqu'à fin mars cette année.